

La parole à l'Association suisse des infirmières-assistantes et des infirmiers-assistants CC CRS

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La parole à l'Association suisse des infirmières-assistantes et des infirmiers-assistants CC CRS



*Chers Membres de l'ASIA,
Chers Lecteurs,*

En ce début d'année 1970, nous désirons vous rappeler quelques événements importants survenus durant l'année écoulée.

Ce fut, pour commencer, la constitution de cinq sections de l'ASIA: *Bâle/Soleure, Berne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich*. Ces sections font leurs premiers pas, mais ce n'est que grâce à la bonne volonté et à la disponibilité de leurs responsables, mais aussi à l'appui de leurs membres, qu'elles pourront devenir fortes et efficaces. Chaque membre a des droits, mais il a aussi des devoirs. Il en est un très important: le recrutement de nouveaux membres, car plus nous serons nombreux, plus notre Association sera à même de réaliser ce que l'on attend d'elle.

Notre Association n'a pas encore inscrit beaucoup d'événements dans son histoire, mais il en est un qui restera «historique» pour nous: le 1er octobre 1969, la dénomination d'aide-soignante et aide-soignant a disparu pour faire place à celle d'infirmière-assistante et infirmier-assistant. Nous tenions à le souligner encore ici et nous souhaitons que cette nouvelle dénomination ait rencontré l'approbation de tous, tant la nôtre que celle de nos collaborateurs. Soyons conscients du fait que ce n'est pas seulement la dénomination qui peut valoriser notre profession, mais bien, avant tout, notre attitude personnelle face aux malades et aux collègues, ainsi que notre conscience professionnelle.

Nous tenons à remercier ici la Conférence des Directeurs des affaires sanitaires, la Croix-Rouge suisse et toutes les personnes qui contribuèrent à doter notre profession de la dénomination qui lui convenait. Grâce à cette décision, nous avons fait un nouveau pas en avant, puisque nous avons pu remettre à tous nos membres un exemplaire de nos statuts centraux où le terme d'aide-soignante et aide-soignant a été remplacé par celui d'infirmière-assistante et infirmier-assistant CC CRS.

Autre événement que nous nous réjouissons de vous annoncer: le choix du sigle de notre Association. Vous aurez remarqué un changement dans la

présentation de cette page. En effet, vous aviez l'habitude d'y voir figurer, en tête d'article, un dessin représentant une aide-soignante et un aide-soignant. Mais ce dessin, choisi provisoirement dans l'attente de notre nouvelle dénomination, ne pouvait être utilisé comme sigle de notre Association. Le Comité central a donc chargé un jeune graphiste genevois de lui proposer quelques projets comportant l'abréviation SVK ASIA (soit Schweizerischer Verband der Krankenpflegerinnen und Krankenpfleger — Association suisse des infirmières-assistantes et infirmiers-assistants). Après discussion, il a été décidé que le sigle ci-dessus serait désormais et officiellement celui de notre Association. Chacun aura reconnu la forme d'un œil au centre duquel la croix symbolise notre appartenance à une profession paramédicale reconnue par la Croix-Rouge suisse. Pourquoi un œil? Nous savons combien l'observation est importante dans l'exercice de notre profession. Nous avons appris à observer le malade ou la personne qui nous est confiée afin de transmettre chaque détail ayant de l'importance pour son bien-être physique et psychique. Mais nos yeux ne nous donnent pas uniquement la faculté de voir, ils nous permettent aussi de communiquer avec notre malade, de lui dire que nous sommes présents et disponibles pour lui. Nous souhaitons que chaque membre de notre Association saisisse le sens de ce symbole et qu'il l'agrée.

Pour terminer ce message, nous avons le plaisir d'annoncer notre première Assemblée des délégués; elle aura lieu le 20 avril 1970, à Berne. Que tous ceux qui pourront être présents s'y sentent cordialement invités.

Merci à tous nos membres qui ont compris la nécessité d'appartenir à une association professionnelle; leur appui est utile à l'avenir de notre profession. Merci aussi à toutes les personnes qui encouragent nos efforts par leur appui et leurs précieux conseils.

Que cette nouvelle décennie permette à l'ASIA de suivre le chemin qu'elle s'est tracé.

Josiane Brunner, présidente centrale